

Cahier des charges pour les compétitions régionales cibles

Document résumant toutes les informations pour organiser une compétition régionale en individuel ou en équipe.

I. SOMMAIRE
II. INTRODUCTION
III. ÉCHEANCIER
IV. CAHIER DES CHARGES GÉNÉRAL

1. Attribution
2. Le mandat
3. Inscriptions
4. La répartition par cible
5. Les arbitres
6. Le délégué technique régional
7. Résultats et suivi des scores
8. Presse
9. Fléchage
10. Traçage
11. Bar/Restauration
12. Divers
13. Participation du Comité Régional
14. Sanctions

V. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M JEUNE

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

VI. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M JEUNE double mixte PAR ÉQUIPE de club

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Résultats
9. Aides et Tarifs

VII. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M ADULTE

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

VIII. CHAMPIONNAT RÉGIONAL TIR EXTÉRIEUR

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

IX. CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR BEURSAULT

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

X. ÉTAPE DE DIVISION RÉGIONALE EXCELLENCE

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

XI. COUPE RÉGIONALE HIVER

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

XII. COUPE RÉGIONALE ÉTÉ

1. Attribution
2. Dates
3. Nombre de cibles nécessaires
4. Mode de sélection
5. Catégories
6. Traçage
7. Déroulement
8. Phases Finales
9. Résultats
10. Aides et Tarifs

XIII. FICHES D'ORGANISATION

Fiche de demande d'organisation d'un championnat

II. INTRODUCTION

Le Championnat régional est la compétition la plus élevée et aussi une préparation aux Championnats de France. Pour être sélectionnés et participer à cette compétition, les compétiteurs ont effectué un investissement sportif important. Ils sont en droit d'attendre du Comité Régional et de l'organisateur une qualité dans l'organisation qui doit être au moins égale à l'investissement sportif.

C'est en même temps pour le club organisateur, le moyen de montrer ses compétences à mettre en place une compétition sportive valorisante, en respectant un schéma d'organisation rigoureux.

L'organisateur ne peut rien faire seul. Il est assisté d'une équipe conséquente et motivée. Un travail en étroite collaboration entre l'organisateur, l'arbitre responsable de la compétition et le délégué technique régional qui doit être présent dès le matin et connaître parfaitement le règlement et l'organisation de la compétition, permettra d'assurer toute la qualité que l'on doit attendre d'un Championnat régional.

Les conditions de réussite du Championnat régional passent par :

- ✓ le respect des règlements et du déroulement de la compétition
- ✓ le respect du cahier des charges

L'organisateur désigné par le Comité Régional des Pays de la Loire s'engage à respecter l'intégralité des obligations de ce cahier des charges.

III. ÉCHÉANCIER

J-60 : le responsable régional de la discipline se met en contact avec l'organisateur, l'arbitre responsable de la compétition et le délégué technique et recueille les informations nécessaires pour que le Comité Régional réalise le mandat,

J-45 : le Comité Régional met en ligne le mandat

J-45 : le Comité Régional affiche les quotas.

J-10 : Date buttoir d'inscription sur Hello Asso pour les archers et/ou les clubs (paiement via l'application par carte bancaire). Dernier week-end qualification 1 semaine avant le championnat.

Tout autre mode d'inscription ne sera pas validé.

J-5 : Le Comité Régional affiche sur le site Internet et transmet au club organisateur la liste des sélectionnés au Championnat Régional

J-4 : Le club organisateur enregistre les inscriptions sur Résult'arc

J-1 ou J-2 : le club organisateur prépare le terrain et tout le matériel nécessaire

Jour J : Le club organisateur, l'arbitre responsable et le délégué régional veillent au bon déroulement de la compétition

J + 2 : le club organisateur intègre les résultats via l'intranet de la FFTA, et les envoie au Comité Régional sous peine de sanctions (non-versement de l'aide du Comité Régional)

IV. CAHIER DES CHARGES GÉNÉRAL

1 - Attribution

L'attribution des Championnats régionaux, Coupes et Étapes de DRE sera entérinée lors du comité directeur régional validant le calendrier de la saison future.

Les candidatures doivent être passées par l'extranet Fédéral **ET** par la fiche de demande d'organisation (en annexe)

La candidature doit être envoyée au **Président du Comité Régional**

Pas de compétition dans la même discipline le jour d'un championnat régional.

2.- Le Mandat

- Le Comité Régional réalise le mandat pour chacun des Championnats régionaux, Coupes et étapes de DRE,
- Le Comité Régional met en ligne le mandat du championnat dans la rubrique spéciale du site internet,
- Le club organisateur envoie le mandat par e-mail à l'arbitre responsable.

3.- Inscriptions

➤ Modalités :

Le Comité Régional met à disposition sur son site Internet et le mandat un lien d'inscription via Yapla.

➤ Les quotas :

Les quotas pour chaque Championnat régional seront définis tous les ans, en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie.

Ils paraîtront sur le site Internet du Comité Régional et pourront être réajustés jusqu'à **J-3** pour faire participer le plus d'archers possible.

4.- La répartition des cibles

➤ En discipline de cible :

Il est demandé de répartir les archers sur les cibles en respectant le classement régional par catégorie et arme. Un tel regroupement permet d'avoir une meilleure lisibilité pour les spectateurs, les journalistes et les archers. Elle permet aux archers de se retrouver sur leur cible avec des concurrents d'un niveau proche et ainsi augmenter la compétitivité.

➤ En discipline de parcours :

Les pelotons sont constitués à l'avance suivant le même principe que pour le Championnat de France.

Pour faciliter la formation des pelotons, ceux-ci se feront par catégorie d'arc en prenant soin de ne pas mettre plus de 2 archers du même club par peloton de 4 tireurs, ou 3 du même club pour un peloton de 5 tireurs.

Pour compléter les pelotons, l'organisateur regroupera les arcs semblables (Ex : Arc nu et Chasse ou Chasse et Arc Droit, Arc à poulies et Tir libre). Il faudra éviter qu'un peloton soit uniquement composé de 3 jeunes et d'un adulte. Il est préférable de former des pelotons comprenant 1 jeune et 3 adultes ou 2 jeunes et 2 adultes.

5.- Les arbitres

Le PCRA désigne les arbitres et choisit l'arbitre responsable de la compétition. Ce dernier est chargé de la sécurité sur le terrain, du contrôle des tirs, de l'ordre des tirs lors de tous les échauffements et de la compétition.

L'arbitre responsable pourra demander qu'une chambre d'hôtel lui soit réservée, afin qu'il puisse arriver la veille de la compétition. Ses frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du Comité Régional.

Les repas du midi et les défraiements des autres arbitres pour le jour de la compétition sont à la charge du club organisateur.

6.- Le délégué technique régional

Le Comité Régional désigne un délégué technique pour chaque championnat, Coupe et Étape de DRE. Il a pour mission de s'assurer du respect du cahier des charges et d'apporter son expertise. Aucune dérogation au cahier des charges ne pourra être tolérée sans un accord préalable du délégué technique. Les frais de restauration et de déplacement du délégué technique sont à la charge du Comité Régional, uniquement pour le jour de la compétition.

7.- Résultats et suivi des scores

- Championnat avec duels/matches :

Des marqueurs devront être placés devant les cibles afin de suivre les scores, et ceci à partir des demi-finales au minimum.

L'organisateur doit disposer d'un tableau de scores pour le suivi des duels/matches et l'affichage du classement des duels.

Si tous les archers ne sont pas pris (CUT) pour les phases éliminatoires, l'organisateur doit afficher, à plusieurs reprises, un classement intermédiaire pendant le tir de qualification.

L'organisateur doit prévoir le jour de la compétition :

- Un podium pour la remise des résultats accompagné de la flamme du Comité Régional (chaque Comité Départemental est détenteur d'une flamme qu'il doit laisser à disposition des clubs),
- La proclamation des résultats, 30 minutes maximum après la fin de la dernière volée ou le retour au greffe du dernier peloton,
- Pas de challenge sans accord du Comité Régional,
- L'utilisation du logiciel préconisé par la FFTA.
- Les résultats des duels/matches devront être intégrés dans résultat'arc, (au moins lors de l'intégration des résultats à la FFTA),
- Le club organisateur doit absolument garder dans ses archives les feuilles de marque de la compétition pendant un an, afin de pouvoir les fournir en cas de record ou de réclamation.

3.- Presse

- 📰 **Locale** : l'organisateur prévient la presse écrite et audio locale afin de garantir la couverture médiatique de la compétition. Il doit communiquer les résultats le soir même.
- 📰 **Régionale** : le Comité Régional assure la diffusion de l'information auprès de la presse écrite, audio et télévisuelle de la région concernant les Championnats régionaux.

4.- Fléchage

Afin de permettre un accès aisé au lieu de la compétition et donc le respect des horaires, un fléchage suffisant, à partir d'une zone facilement accessible avec des cartes routières, devra être installé. Le point de départ de ce fléchage devra être indiqué sur le mandat envoyé aux clubs. Ce fléchage devra être installé idéalement la veille (à l'usage de l'arbitre chargé du contrôle) ou à défaut 2 heures avant l'heure d'ouverture du greffe.

5.- Traçage

Pour les compétitions par équipe sur cibles uniquement : lors de l'installation du terrain, prévoir la ligne des 1m ainsi que les lignes pour les matches.

6.- Bar/Restauration

À charge du club organisateur. Celui-ci doit s'assurer du respect de la réglementation en vigueur concernant les débits de boissons. Nous vous rappelons que la vente des boissons alcoolisées est réglementée. Vous obtiendrez les renseignements nécessaires auprès de votre mairie.

7.- Divers

Le greffe est géré par le club organisateur. En cas de besoin, un membre du Comité Régional peut l'assister.

L'organisateur doit prévoir une équipe de personnes assurant le changement des blasons et toute réparation pouvant intervenir pendant la compétition.

Pour les championnats avec duels/matches, le plan de cibles devra être planifié et affiché, afin de connaître sur quelles cibles se dérouleront les différentes étapes des duels/matches et à quel moment.

8.- Participation du Comité Régional

Le Comité Régional fixe à l'avance les droits d'inscription des archers ou équipes, pour chaque Championnat régional.

Le Comité Régional se charge de fournir les récompenses pour les Championnats régionaux individuel et par équipe, les coupes régionales, ainsi que pour la dernière étape de la DRE.

Au moins un élu du Comité Régional sera présent à chaque Championnat.

9.- Sanctions

Le Comité Régional se réserve le droit de suspendre l'aide forfaitaire et/ou de refuser l'organisation de nouvelles épreuves régionales au club organisateur si celui-ci ne met pas en œuvre les moyens nécessaires pour répondre au présent cahier des charges.

Le Comité Régional se charge de prendre des sanctions envers les archers en cas de manquement au règlement ou au mandat.

V. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M JEUNE

1.- Attribution

Voir cahier des charges général

2.- Dates

La date du championnat régional jeune sera le 1er week-end de février sauf avis contraire du Comité Régional.

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer d'au moins 24 cibles

4.- Mode de sélection

- Seront sélectionnés prioritairement au championnat régional les N premiers archers de chaque catégorie (N dépendant du quota) s'étant inscrits et ayant réalisé 3 compétitions le jour d'arrêt des classements.
- Les classements régionaux et l'arrêté sélectif pour les championnats régionaux sont établis sur la moyenne des 3 meilleurs scores. En cas d'égalité, la même règle que pour un Championnat de France sera appliquée.
- La période des classements régionaux débute le 1er septembre et s'arrête le 31 août suivant. Les conditions de participation aux championnats Régionaux sont identiques aux conditions de participation d'un championnat de France.

Ce règlement pourra être réadapté suivant les conditions sanitaires ou tout autre évènement venant perturber la participation des archers aux compétitions durant la saison.
- Pour s'inscrire, il faut être présent dans le classement régional de la discipline.
- Se reporter à la rubrique Classement dans l'onglet correspondant à la discipline, dans laquelle l'archer veut s'inscrire.

5.- Catégories

Voir règlements sportif et arbitrage

6.- Traçage

Voir cahier des charges général

7.- Déroulement

Le championnat se déroulera au rythme A.B.C.D. ou ABC suivant le nombre de participants.

8.- Phases Finales

Un « Cut » peut être prévu pour certaines catégories.

Les phases éliminatoires et finales se tirent selon le système par set pour les arcs classiques, élaboré par la FFTA : chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Les phases éliminatoires et finales pour les arcs à poulies se tirent selon le système de scores cumulés en 5 volées.

9.- Résultats

Voir cahier des charges général

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

VI. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M JEUNE DOUBLE MIXTE PAR ÉQUIPE

1 - Attribution

L'attribution est couplée avec le championnat régional 18 M jeune

2. Dates

Le championnat régional 18 M jeune double mixte se déroule la veille du régional jeune, le samedi après-midi.

3. Nombre de cibles nécessaires

4. Mode de sélection

Le Comité Régional met à disposition sur son site Internet rubrique championnat régionaux/18M une fiche de préinscription.

Aucune inscription ne sera prise sans paiement, ni après le délai, le cachet de la poste faisant foi.

5. Catégories

Equipe mixte : (de club et/ou inter club)

2 catégories de classement U13/U15 et U18/U21

6. Traçage

Voir cahier des charges général

7 - Déroulement

2 volées d'essai

Mini qualification : 5 volées de 4 flèches (2flèches par archer) 1mn20/volée

Matches par équipe en poule suivant le classement des qualifications

Big Shoot Off

8.- Résultats

Voir cahier des charges général

9.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

VII. CHAMPIONNAT RÉGIONAL 18 M ADULTE

1 - Attribution

Voir cahier des charges général

2.- Dates

La date du championnat régional Adultes sera le 3ème week-end de février sauf avis contraire du Comité Régional. Le championnat se déroulera le samedi et le dimanche.

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer d'au moins 24 cibles (possibilité d'organiser dans 2 salles attenantes)

4.- Mode de sélection

- Seront sélectionnés prioritairement au championnat régional les N premiers archers de chaque catégorie (N dépendant du quota) s'étant inscrits et ayant réalisé 3 compétitions le jour d'arrêt des classements.
- Les classements régionaux et l'arrêté sélectif pour les Championnats régionaux sont établis sur la moyenne des 3 meilleurs scores. En cas d'égalité, la même règle que pour un Championnat de France sera appliquée.
- La période des classements régionaux débute le 1er septembre et s'arrête le 31 août suivant. Les conditions de participation aux championnats Régionaux sont identiques aux conditions de participation d'un championnat de France.

Ce règlement pourra être réadapté suivant les conditions sanitaires ou tout autre évènement venant perturber la participation des archers aux compétitions durant la saison.

- Pour s'inscrire, il faut être présent dans le classement régional de la discipline.
- Se reporter à la rubrique Classement et dans l'onglet correspondant à la discipline dans laquelle l'archer veut s'inscrire.

5.- Catégories

Voir règlements sportif et arbitrage

6.- Traçage

Voir cahier des charges général

7.- Déroulement

Le championnat se déroulera au rythme A.B.C.D. ou ABC suivant le nombre de participants.

8.- Phases finales

Un « Cut » peut être prévu pour certaines catégories et est modifiable avec l'avis du délégué régional le jour de la compétition en fonction des compétiteurs présents.

Les phases éliminatoires et finales se tirent selon le système par set pour les arcs classiques, élaboré par la FFTA : chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Les phases éliminatoires et finales pour les arcs à poulies se tirent selon le système de scores cumulés sur 5 volées.

9.- Résultats

Voir cahier des charges général

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

VIII. CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TIR EXTÉRIEUR**1- Attribution**

Voir cahier des charges général

2.- Dates

Le championnat se déroulera le samedi pour les jeunes, les BB et les S3 et le dimanche pour les adultes.

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer d'au moins 25 cibles

4.- Mode de sélection

Pour être sélectionnés au Championnat régional extérieur, les archers devront avoir participé à 2 concours tir extérieur (TAEI ou TAEN), dans la saison en cours.

Ce règlement pourra être réadapté suivant les conditions sanitaires ou tout autre évènement venant perturber la participation des archers aux compétitions durant la saison.

5.- Catégories

Voir règlements sportif et arbitrage

6.- Traçage

Voir règlements sportif et arbitrage

7.- Déroulement

Le championnat se déroulera au rythme A.B.C ou A.B.C.D. en fonction du nombre de participants.

8.- Phases Finales

TAEI : Tous les archers de chaque catégorie participeront aux phases finales sans exception. Des tours à blanc sont à prévoir si aucun CUT n'est fixé.

Pas de phases finales pour le TAEN

9.- Résultats

Voir cahier des charges général

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

IX. CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TIR BEURSAULT**1 - Attribution**

Voir cahier des charges général

2.- Dates

Le championnat régional se déroulera en septembre sauf avis contraire du Comité Régional. Le championnat se déroulera sur le week-end entier (samedi et dimanche).

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer d'au moins : selon organisateur

4.- Mode de qualification

Aucune condition

5.- Catégories

Voir règlements sportif et arbitrage

6.- Traçage

Voir règlements sportif et arbitrage

7.- Déroulement

Voir cahier des charges général

8.- Phases Finales

Voir cahier des charges général

9.- Résultats

Voir cahier des charges général

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

X. ÉTAPE DE DIVISION RÉGIONALE EXCELLENCE**1. Attribution**

Tout club/compagnie peut organiser une étape, même s'il n'a pas d'équipe inscrite en DRE.

2. Dates

Le championnat se déroulera le dimanche. Les dates des 3 étapes de la DRE sont définies par le comité directeur suivant une proposition de la Commission Sportive.

3. Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer de 32 cibles au minimum sur 1 ou 2 jours, voire plus si le club désire ouvrir la compétition. Le concours est ouvert en priorité aux équipes de DRE, puis aux archers individuels, en fonction des places disponibles. Les archers inscrits en individuel ne participent pas aux duels.

4. Mode de sélection

Le mode de sélection est détaillé dans le règlement de la DRE. (Catégories). Les équipes sont réparties suivant quatre catégories : Classique Femmes, Classique Hommes, Poulies Femmes, Poulies Hommes

6. Traçage

Prévoir la ligne des 1 mètre ainsi que les lignes pour les matchs.

7. Déroulement

Rythme de tir ABC (ABCD si terrain trop petit) : les archers d'une équipe seront placés sur les cibles contigües, scores intermédiaires de l'équipe toutes les 2 volées.

8. Phases Finales

Les matchs déroulent suivant les rencontres préétablies en début de saison.

9. Résultats

Les récompenses seront remises à la fin de la 3ème étape, sur le classement de l'ensemble des 3 étapes de la DRE

10. Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

XI. COUPE RÉGIONALE HIVER

1 - Attribution

Dans la mesure du possible, une rotation devra être favorisée pour que la Coupe soit organisée dans un département différent tous les ans.

2.- Dates

La coupe se déroulera sur le 2ème dimanche de février, sauf avis contraire du Comité Régional.

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur doit disposer de 24 cibles au minimum.

4.- Mode de sélection

Les principes de sélection des équipes de clubs sont détaillés dans le règlement de la coupe.

5.- Catégories

Les équipes sont réparties suivant trois catégories : Classique Femmes, Classique Hommes, Poulies Mixtes

6.-Traçage

Prévoir la ligne des 1 mètre ainsi que les lignes pour les matches. Disposition des blasons pour les matches suivant les règlements sportifs (2 basons tri-spots placés à la verticale)

7.- Déroulement

Voir le règlement de la coupe régionale Phases Finales.

9.- Résultats

La 1ère équipe de chaque catégorie (Homme classique, femme classique et AMP Mixte) sera récompensée par un trophée.

Les 2ème et 3ème équipes de chaque catégorie seront récompensées avec des médailles.

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

XII. COUPE RÉGIONALE ÉTÉ

1.- Attribution

Dans la mesure du possible, une rotation devra être favorisée pour que la Coupe soit organisée dans un département différent tous les ans.

2.- Dates

La coupe se déroulera sur le 2ème dimanche de juin, sauf avis contraire du Comité Régional.

3.- Nombre de cibles nécessaires

L'organisateur devra disposer d'au moins 16 cibles, sur un ou deux terrains à proximité l'un de l'autre, dans le même sens de tir.

4.- Mode de sélection

Les principes de sélection des équipes de clubs sont détaillés dans le règlement de la coupe.

5.- Catégories

Les équipes sont réparties suivant quatre catégories :

Classique Femmes,
Classique Hommes,
Classique Mixtes
Poulies Mixtes

Priorité à une équipe de même catégorie par club mais selon le nombre de places disponibles, un club pourra présenter plusieurs équipes d'une même catégorie.

6.- Traçage

Prévoir la ligne des 1 mètre ainsi que les lignes pour les matchs.

Disposition des blasons pour les matchs suivant les règlements sportifs (blasons de 122 cm)

7.- Déroulement

Voir le règlement de la coupe régionale

8.- Phases Finales

Les principes des matchs suivent le règlement international du tir par équipe

9.- Résultats

La 1ère équipe de chaque catégorie (Homme classique, femme classique, classique mixte et AMP Mixte) sera récompensée par un trophée.

Les 2ème et 3èmes équipes de chaque catégorie seront récompensées avec des médailles.

10.- Aides et Tarifs

Voir tarifs sur le site du CR

ANNEXES

XIII. FICHE D'ORGANISATION**FICHE DE DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION RÉGIONALE**

Expéditeur : N° club FFTA :

Club/Compagnie :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Se porte candidat à l'organisation d'une compétition régionale :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Championnat régional 18M jeune | <input type="checkbox"/> Championnat régional de Tir extérieur |
| <input type="checkbox"/> Championnat régional 18M adulte | <input type="checkbox"/> Championnat régional de Tir Beursault |
| <input type="checkbox"/> Coupe régionale été | <input type="checkbox"/> Championnat régional de Tir Campagne |
| <input type="checkbox"/> Coupe régionale hiver | <input type="checkbox"/> Championnat régional de Tir Nature |
| <input type="checkbox"/> 1ère étape de la DRE | <input type="checkbox"/> Championnat régional de Tir 3D |
| <input type="checkbox"/> 2ème étape de la DRE | <input type="checkbox"/> 3ème étape de la DRE |

Dans le cas où notre club/compagnie serait retenu(e) pour l'organisation de la compétition régionale choisie, nous nous engageons à respecter les obligations du cahier des charges de cette compétition.

Demande faite le :

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

Ce document est à télécharger sur le site du Comité Régional et à compléter.

